

Je crois utile de faire ici la remarque qu'on accorde parfois de bons traitements aux institutrices qui ont des diplômes pour académies ou pour écoles modèles, ainsi qu'aux institutrices d'écoles supérieures ; mais il n'en est pas de même des institutrices d'écoles élémentaires. La concurrence que leur font les institutrices, qui ont autrefois obtenu avec tant de facilité un diplôme des bureaux des examinateurs, les met dans l'impossibilité de toucher un salaire proportionné aux services qu'elles rendent.

Je ne dois pas oublier de dire que les livres que le gouvernement a bien voulu accorder en prix aux élèves qui montrent le plus d'assiduité et d'application, ont produit les plus heureux résultats.

Je vais maintenant passer en revue chaque municipalité en particulier.

1. *Berumont*.—Cette municipalité possède trois écoles, une école modèle et deux écoles élémentaires. L'école modèle, sous la direction de M. Legendre, fait honneur à ce monsieur, qui a réussi au delà de toute espérance, et qui, à l'aide d'une monitrice, donne l'instruction à près de cent élèves. Les deux autres écoles élémentaires sont aussi bien tenues et suffisent aux besoins de leurs arrondissements. La loi de l'éducation fonctionne très-bien dans cette petite municipalité, qui jouit à présent du plus grand calme. Les commissaires d'école montrent de la bonne volonté et du zèle. M. Chs. Letellier, leur secrétaire-trésorier, qui possède une bonne éducation, les aide efficacement dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les livres sont bien tenus.

2. *St. Michel*, (village).—Cette municipalité a un collège industriel et une académie de filles. Le collège est sous la direction de M. Dufresne, qui a fait preuve d'habileté et de beaucoup d'activité. On lui a donné pour auxiliaires trois autres professeurs.

L'académie des filles est dirigée par Mlle. Laroche, aidée d'une monitrice pour la partie élémentaire. Cette institutrice, qui ne fait que prendre la direction de cet établissement, a commencé sous les plus heureux auspices. Ces deux institutions font honneur au village de St. Michel et aux messieurs qui ont su, par leur zèle et leurs sacrifices, donner à cette paroisse le pas sur les autres de mon district.

Les comptes sont bien tenus.

3. *St. Michel*, (paroisse).—Il y a dans cette municipalité trois bonnes écoles élémentaires. celle du quatrième rang est tenue par M. Dufresne, qui enseigne depuis plusieurs années avec application et succès. Mlle. Moffat, qui tient l'école de la troisième ligne, est très-capable et a bien réussi. Les commissaires de cette municipalité s'acquittent bien de leurs devoirs. Leur secrétaire-trésorier est le même que celui du village. Les affaires monétaires de ces deux municipalités sont dans un état prospère.

4. *St. Charles*.—Neuf écoles, dont une est une école modèle et l'autre une école supérieure de filles, sont en activité dans cette paroisse. L'école modèle est actuellement sous la direction de M. Huot, élève de l'école normale Laval. L'école supérieure des filles est dirigée par Mlle. Couture, qui enseigne depuis plusieurs années, et qui a formé à son école beaucoup d'institutrices ; elle a montré beaucoup de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de ses devoirs. Sur les 7 autres écoles, 2 ont fait faire des progrès satisfaisants, les 5 autres sont médiocres.

Les comptes sont tenus régulièrement.

5. *St. Gervais*.—Onze écoles fonctionnent dans cette municipalité. M. Larue, qui a obtenu un diplôme à l'école normale Laval, dirige depuis trois ans l'école modèle du village. Ce jeune monsieur a fait preuve de capacité et a fait faire des progrès à ses élèves. Les dix autres écoles sont médiocres. Le secrétaire-trésorier, M. E. Couture, tient d'une manière satisfaisante les livres de comptes. Outre ces écoles, St. Gervais possède un couvent sous la direction des dames de Jésus-Marie ; les progrès y sont satisfaisants.

6. *St. Lazare*.—Soutient six écoles élémentaires, mais suffisant aux besoins de ses divers arrondissements, et toutes tenues par des institutrices minées de diplôme et assez capables. Les contribuables font de grands efforts pour soutenir leurs écoles ; ils sont généralement pauvres. Il est presque impossible pour eux de continuer de soutenir le même nombre d'écoles, sans toucher un octroi supplémentaire. S'il est une municipalité qui le mérite, par les efforts et les sacrifices qu'elle fait, c'est bien celle-ci.

7. *St. Vallier*.—Cinq écoles sont en activité dans cette municipalité : elles sont toutes élémentaires. Il a été établi une école de filles au village. Les commissaires sont plus zélés que ceux qu'ils remplacent.

8. *St. Raphaël*.—Soutient une école modèle et quatre écoles

élémentaires. L'école modèle est actuellement sous la direction de Mlle. Chouinard. Les autres écoles suffisent aux besoins des différents arrondissements.

9. *Berthier*.—Il existe dans cette municipalité trois écoles, qui, pour n'être qu'élémentaires, n'en méritent pas moins une mention honorable. L'école de M. Langlois mériterait bien d'être comparée au nombre des écoles modèles. Les commissaires sont très-zélés. Cette municipalité est une petite paroisse qui fait honneur à ses affaires scolaires, et qui ne néglige rien pour l'avancement de ses écoles.

10. *St. François*.—Cinq écoles, toutes élémentaires, fonctionnent dans cette municipalité : elles sont médiocres. Il y a dans cette paroisse un couvent sous la direction des révérendes Sœurs de la Congrégation. Il s'est élevé une difficulté bien regrettable entre un des anciens présidents de la corporation et le secrétaire-trésorier, au sujet des deniers de la municipalité.

11. *St. Pierre*.—Soutient une école modèle et trois écoles élémentaires. L'école modèle a été, pour le premier semestre de la présente année, sous la direction de Mlle. Dumais : les progrès ont été bien satisfaisants. Les trois autres écoles sont dirigées par des institutrices capables. Les commissaires montrent le plus grand zèle pour le soutien de leurs écoles. Les livres et les comptes de la corporation sont bien tenus.

12. *St. Thomas*.—Cette municipalité soutient huit écoles, une est une école modèle ; les sept autres sont élémentaires. Les sept dernières sont tenues par des institutrices capables, surtout celle de Mlle. Dalziel, qui a fait faire des progrès remarquables à ses élèves depuis près de dix ans qu'elle enseigne. L'académie des garçons est tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui enseignent avec beaucoup de succès. Cette paroisse a un couvent sous les soins des Dames de la Congrégation ; il est bien fréquenté. Outre les sciences ordinaires, on y enseigne l'anglais, le piano, le chant, etc. Les comptes sont en ordre.

13. *La Grosse-Île*.—Cette île obtint, il y a quelques années, une école séparée de l'île-aux-Grues dont elle faisait partie. En conséquence de la suppression, l'été dernier, de la Quarantaine, cette école qui n'était fréquentée que par les enfants des employés, a été fermée faute d'élèves. Cette école n'a été en opération que durant six mois.

14. *Isle-aux-Grues*.—Cette municipalité soutient avec zèle et succès deux écoles, dont une est une école modèle, sous la direction de Mlle. Painchaud, qui enseigne depuis un grand nombre d'années. Cette demoiselle est très-expable : plusieurs de ses élèves enseignent aujourd'hui, et quelques-unes avec succès.

15. *Le Cap St. Ignace*.—Huit écoles fonctionnent dans cette municipalité. L'école modèle du village, qui est sous les soins de Mlle. Lachaine, élève de l'école normale Laval, est très-bien dirigée. Les sept autres écoles sont médiocres, mais suffisent aux besoins de leurs arrondissements. Les commissaires de cette municipalité montrent zèle et bien dispositions. Les registres et les livres de comptes sont en bon ordre. Il y a eu progrès évident dans cette localité depuis quelques années.

16. *L'Islet*.—Treize écoles sont en activité dans cette municipalité. L'école modèle est sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne. On enseigne dans cette institution, outre les sciences ordinaires, l'anglais, le dessin et le chant. L'académie des filles est tenue par Mlle. Langnedoc, qui la dirige avec succès. Les dix autres écoles sont toutes bien tenues, surtout celles de M. Cloutier, Boucher et C. Fortin. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs avec ordre et régularité.

17. *St. Cyrille*.—Il y a trois écoles dans cette nouvelle municipalité. Toutes trois sont tenues par des institutrices capables ; une d'elles n'a pas de diplôme. Les contribuables, généralement pauvres, font néanmoins des sacrifices réels en faveur de leurs écoles.

18. *St. Jean-Port-Joly*.—Cette municipalité soutient dix écoles ; une est une école modèle et neuf sont élémentaires. Mme. Létourneau, qui dirige l'école modèle, fait très-bien. Les autres écoles sont bien tenues et répondent aux besoins de leurs arrondissements. Les comptes sont dans un ordre parfait.

19. *St. Aubert*.—Cinq écoles sont en activité dans cette municipalité. Ces écoles sont toutes tenues par des institutrices capables. Les commissaires sont pleins de zèle et de bonne volonté.

20. *St. Roch-des-Aulnaies*.—Soutient onze écoles, toutes bonnes et tenues par des institutrices pourvues de diplôme. Mlle. Langlois,